



Visite médicale du permis de conduire

Par **charlotte**, le **06/10/2009** à **16:36**

Bonjour,

je vous explique un peu la situation, j'ai eu une suspension du permis de conduire (2 mois) en décembre 2007 (pour conduite avec 0.39g/L alcool), suite à ça je me suis fait convoquée pour cette fameuse visite médicale, et j'ai ainsi récupéré mon permis pour 2 ans en attendant de la 2ème visite.

les deux ans se sont écoulés je passe donc cette 2ème visite, prise de sang (impeccable seuil minimal GT GAMMA) audition: bien, vue: bien, ..bref tout va bien, mais on me restitue mon permis pour 3 ans et on me demande encore suite à ces 3 ans une 3ème visite !

(chanceuse!!) bref, est-ce normal d'avoir une 3ème visite? ou est-ce juste pour nous refaire payer une prise de sang à 23 euros, et un honoraire médecin de 24,40 ???

d'avance, merci pour vos réponses.

charlotte

Par **jeanlens**, le **27/04/2010** à **12:37**

pour ma part, ai eu retrait le 01/02/1990, suis professionnel de la route, ai encore repassé visite ce matin, plus prise de sang etc::: soit 21 ans après le retrait!!!! n'ai eu aucun problème durant cette période!!!